

NOS PARLEMENTAIRES ONT ILS

AVALE LA PILULE ?

En leur assemblée plénière du Jeudi 14 Décembre, "nos" parlementaires ont-ils accepté la proposition de loi relative à la régulation des naissances de M. Neuwirth. Mais qu'en est-il en fait: "nos" parlementaires ont-ils effectivement avalé la pilule

Apparemment la bourgeoisie française s'est finalement décidé, non sans réticence à autoriser la vente en pharmacie de pilules anticonceptionnelles. Elle est même allée jusqu'à l'autoriser aux mineurs de 18 ans, cette mesure entrant dans sa grande campagne de charme vis à vis de la jeunesse. Elle ne l'a fait qu'après avoir consulté médecins, psychologues, sociologues, démographes, flics et curés et a pris ses précautions (en particulier des mesures financières favorisant la fécondité des familles) afin que la France de 100 millions de français chère à Michou Lapin Debré ne puisse être mise en cause.

Cependant le tableau est-il aussi idyllique? Tout d'abord le Sénat a repoussé ce texte et il est possible qu'il ne passe pas en troisième lecture au parlement: s'agissait-il seulement d'une manœuvre? D'autre part et cela est le plus important: cette loi nous semble tout à fait insuffisante du fait qu'elle ne touchera qu'une minorité en particulier parmi les jeunes. L'absence de toute information, la nécessité d'un certificat médical (ce qui pour les jeunes revient pratiquement à une autorisation des parents) et surtout la limitation aux plus de 18 ans interdisent pratiquement à la grande majorité des jeunes l'utilisation de la pilule.

Il nous semble important de rappeler les revendications que nous mettons en avant dans un numéro précédent dans un article de fond sur la question (voir Daille n°2 Sexualité et contraception). Vente libre de tous les produits contraceptifs, y compris aux mineurs dès la puberté. Education sexuelle à l'école, c'est à dire apprentissage des techniques amoureuses et contraceptives et non un cours sur la reproduction des mammifères. Droit à l'avortement, seul pouvant permettre l'impossibilité de toute naissance non souhaitée.

Il nous semble que ces quelques revendications ne sont ni un cadeau, ni une faveur, mais qu'elles constituent les seules garanties d'un droit fondamental: le droit à l'amour qui est l'un des plus subversifs de la jeunesse, il n'est réductible à aucune légalité, ne se soumet à aucun contrôle, ne peut accepter aucun compromis.

PLANNING

4 bd. de la victoire - Strasbourg

Perm-nences: Mercredi de 18h. à 19h.30
Vendredi de 18h. à 19h.30